

**COMPARATEUR DE PRIX DES MAISONS DE RETRAITE :  
UNE PETITE AVANCEE BIEN INSUFFISANTE**

La CNSA annonce la mise en ligne des prix des maisons de retraite sur son portail internet.

L'AD-PA soutient cette démarche comme toute démarche de transparence et de meilleure information, mais l'avancée reste modeste :

**- Une tarification complexe**

Les personnes âgées et les familles ont beaucoup de mal à appréhender le prix à payer du fait de la répartition entre le tarif hébergement et le tarif dépendance. L'AD-PA demande la simplification de ce système.

**- Aucune comparaison qualité/prix**

Le portail ne fait apparaître aucun critère de qualité. Dans le secteur de l'hôtellerie, cela reviendrait à indiquer sans plus de précision que certaines chambres sont à 50€ la nuit et d'autres sont à 3000.

C'est la raison pour laquelle l'AD-PA est favorable à la mise en place d'un système d'étoiles permettant une véritable comparaison du rapport qualité/prix. L'Etat le refuse.

**- Les personnes âgées et les familles payent trop cher**

L'Etat leur demande de supporter 60% du coût de fonctionnement d'une maison de retraite quand l'ensemble des Français paient entre 0 et 2% d'un séjour à l'hôpital ou en clinique et 20% d'une place en crèche.

La question essentielle reste ainsi celle du prix payé et non celle du coût de fonctionnement des établissements qui font avant tout preuve d'une grande efficacité en proposant chambre, petit-déjeuner, déjeuner, dîner, deux collations et activités de loisir pour 70€ par jour en moyenne, ce qu'aucun hôtel-restaurant ou club de loisir ne propose en France.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**